

MODALITÉS D'INSCRIPTION MESSA PER ROSSINI 2017-2018

> Les frais d'inscription s'élèvent à 100 € par choriste et comprennent :

- Un concert accompagné par un orchestre symphonique professionnel (50 musiciens) et 5 chanteurs solistes.
- Une douzaine de dimanches de travail, du 15 octobre 2017 à novembre 2018, des répétitions « matin + après-midi » sauf le 15 octobre : répétition de démarrage uniquement le matin (concert de clôture du Festival Eufonia l'après-midi).

Les répétitions auront lieu dans diverses salles de la ville de Pessac :

Planning 2017

15 octobre 2017 (matin seulement) 19 novembre 2017 17 décembre 2017

Planning 2018

21 janvier 2018	10 juin 2018
25 février 2018	1er juillet 2018
11 mars 2018	9 septembre 2018
29 avril 2018	7 octobre 2018
13 mai 2018	11 novembre 2018 : Générale

L'organisation des répétitions tient compte d'éléments fournis par le Festival Eufonia et les associations Polifonia et Arpège afin d'éviter des doublons dominicaux.

Ces doublons ne pouvant être évités avec tous les chœurs travaillant le dimanche, des concessions seront envisagées au cas par cas (contacter le chef de chœur : Frédéric Serrano).

- Le **prêt de la partition** : indisponible à l'achat, elle est louée par l'association Arianna qui prend en charge le coût de cette location ; les partitions devront être rendues intactes après le concert pour retour à l'éditeur.

- La **fourniture de fichiers midi** des différents numéros de l'œuvre permettant le travail personnel en amont des répétitions.

> Pour s'inscrire à partir du 1er juin 2017 : remplir le formulaire en ligne (nous vous enverrons une fiche d'inscription définitive) ou télécharger celle-ci et la renvoyer à l'adresse indiquée.

Le montant de 100 € par choriste est payable à l'inscription en un ou deux chèques permettant d'échelonner les paiements.

Pour toute question >> contact@arianna-ensemblevocal.fr